

Le 5 novembre 2020

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**
Dossier Régie : R-4045-2018 Phase 1- Étape 3
Notre référence; R056133

Chère consœur,

Considérant que les mêmes équipes travaillent simultanément sur le présent dossier et le dossier R-4127-2020 dont les deux échéances sont prévues demain, mais surtout considérant le volume important des argumentations écrites déposées hier midi, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») demande par la présente un délai supplémentaire jusqu'au lundi, 9 novembre à 16h00, afin de pouvoir disposer du temps raisonnable nécessaire à l'élaboration de sa réplique écrite.

Il ne voit aucun enjeu à ce que l'AREQ puisse bénéficier du même délai, le cas échéant.

Nous serons dans l'attente de votre décision.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

c. c. Intervenants (par courriel seulement)